



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 1^{er} JUILLET 2016

Date de convocation 23 Juin 2016

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali, Adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves et Mme DEGROUAS Marie-Jeanne
Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme RIVOL Fabienne (pouvoir à M. Mauboussin), M. ROBIN Olivier (pouvoir à M. Bonsergent) Mmes CERVellini Chantal (pouvoir à Mme Dégrouas) et BRESTEAU Aude

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h00 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Christelle BOULARD, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Tarifs garderie – cantine ;
- * Point sur les affaires scolaires
- * Point sur la communication
- * Point sur les travaux
- * Point sur les finances
- * Agenda des élus pendant l'été
- * Affaires et questions diverses

1/ Point sur la communication

Monsieur Bonsergent présente un compte rendu de la dernière réunion de la commission communication :

- Le bulletin communal est en cours d'achèvement
- Un flyer est présenté pour la mise en location des chalets ; ce flyer pourra être distribué auprès des communes voisines et des commerces
- Le thème du prochain concours photos est « ombres et reflets » : les photos seront exposées lors du marché de loisirs créatifs du 26 novembre ; c'est le public qui votera.

Madame Boulard présente l'affiche de l'association AVEC pour leur défilé du 18 septembre prochain. Le CM demande que le blason de la commune apparaisse sur leur affiche.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé à la rédaction du journal Ouest France.

2/ Tarifs Garderie – cantine 2016/2017

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, **Après en avoir délibéré**,

Le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents (7 pour 3 contre), de fixer les tarifs de repas à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2016/2017 ainsi que suit :

- Repas Enfant	3.60 €
- Repas Adulte	5.00 €

L'augmentation de 0.10 €/repas est justifiée par une orientation vers un menu plus bio et l'achat de viande en boucherie, plusieurs fois par mois.

Et

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- De maintenir les mêmes tarifs de la garderie municipale, ainsi que suit :

Matin (7h30 – 8h50) : 2.00 €
Après-midi (16h30 – 19h00) : 2.30 €
Mercredi Midi (12h-13h) : 1.50 €

- Un forfait de **17.00 €** (dix-sept euros) / trimestre / enfant pour les familles ayant au moins 1 enfants scolarisé à La Quinte et 1 enfant scolarisé à Lavardin qui utilisent la garderie le matin entre 8h30 et 8h50. Cette participation sera adressée à chaque famille concernée dès l'instant qu'elle aura mis au moins 1 fois son enfant à la garderie entre 8h30 et 8h50.
- De modifier le règlement intérieur - conditions d'accueil : ajouter « sont également accueillis les enfants de 6^{ème} et 5^{ème} dont la fratrie est déjà inscrite ».

A l'issue de cette année scolaire, un bilan des dépenses et recettes liées à la cantine pour 2015/216 sera transmis aux élus.

3/ Point sur les affaires scolaires

Magali Raynaud rappelle que Mmes Dyas et Jouault quittent l'école de Lavardin ; une nouvelle directrice a été nommée, il s'agit de Mme Julie Harang. 2 Atsem accompagneront Mme Bruneau dans sa classe où il y aura 2 niveaux. Le Sivos conserve l'ensemble des Atsem et des agents pour les Taps afin de conserver et améliorer le service auprès des élèves et des enseignantes. Les mêmes activités pour les Taps sont conservées pour l'an prochain (tennis de table, lecture).

Christelle Boulard informe que seulement 51 enfants seront à la cantine (dont 10 petite section). Quel devenir des 2 agents en CDD ? le CM décide de renouveler 1 seul CDD et invite le Maire à rencontrer ces deux agents avant la fin de l'année scolaire.

4/ Point sur les travaux

Rémy Mauboussin informe qu'un radar pédagogique a été installé, pour l'instant, rue des étangs ; concernant l'extension de la salle polyvalente, les entreprises devront donner leur devis avant le 18 juillet (l'analyse des offres aura lieu le jeudi 21).

A rencontré Mme Bruneau pour la nouvelle organisation des classes pour la prochaine rentrée (déplacement de matériel, création d'étagères), ceci sera mis en place au retour des congés de l'agent technique et après le centre de loisirs.

Un rendez-vous est prévu avec le CAUE pour l'aménagement de la parcelle du lotissement de La Cassine.

5/ Point sur les finances

Monsieur le Maire présente une situation budgétaire au 30 juin ;

A ce jour, 37% des dépenses d'investissement et 48% des dépenses de fonctionnement ont été réalisées ; 38 % des recettes d'investissement et 42% des recettes de fonctionnement ont été encaissées

Trésorerie au 30 juin 102 000 €

6/ Agenda des élus pendant l'été

Monsieur le Maire demande à chaque élu de notifier leurs dates d'absences pendant les mois de juillet et août afin de connaître la disponibilité de chacun

7/ Affaires diverses

Offre de Vist and com: M. le Maire présente une étude faite par VIST and Com concernant les différents abonnements téléphoniques et les communications.

Après débat, le CM ne souhaite pas donner suite à cette proposition pour le moment.

Article de Mairie-Info sur le PACS :

M. le Maire donne lecture d'un article issu d' AMF info relatif au transfert de l'enregistrement des Pacs aux communes. Ce projet de loi doit faire l'objet d'un examen par une commission mixte paritaire.

Tour de table des Elus :

Damien Bonsergent rappelle que la 4C a signé un contrat territorial innovant avec le Département pour le déploiement de la fibre optique et que la commune de Lavardin est concernée par ce projet.

Yves Bertho présente le compte rendu de la commission environnement (refuge à papillons, entrées de bourg, collecte des emballages, réflexion pour le talus du terrain de foot) ; demande que la commission sécurité soit réactivée ; propose de revoir (à mi-mandat) le tableau des commissions communales pour la réunion de septembre.

Christelle Boulard informe les élus que le centre de loisirs démarre le jeudi 7 juillet jusqu'au 29. Les états des lieux sont prévus le mercredi 6. rappelle que le nettoyage des draps et des couvertures est à prévoir cet été (cette démarche est prise en charge par Mme Magali Raynaud). Concernant le local « jeunes », aucun adolescent n'a répondu au courrier de la mairie. Nettoyage à prévoir.

Marie-Jeanne Dégrouas demande où en est la demande de M. Delanoue pour le chemin de Beauvais ; à ce jour, aucune demande écrite n'a été formulée

Séance levée à 21H 30